

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES  
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET  
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 415

présenté par

M. Laisney, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,  
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,  
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,  
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,  
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,  
Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc,  
M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,  
Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,  
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,  
M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet,  
Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et  
M. Walter

-----

**ARTICLE 1ER E**

Compléter cet article par les mots :

« en y intégrant la dimension de reconversion professionnelle dans l'objectif d'une sortie du  
nucléaire. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article résulte de l'adoption de l'amendement du groupe GDR en commission visant la  
production d'un rapport sur les moyens à mobiliser pour que notre système éducatif et professionnel  
puisse être capable de répondre aux besoins de la filière nucléaire dans les prochaines années.

En effet, l'ensemble des professionnels nous ont dit qu'il existe aujourd'hui un véritable problème  
de compétence au sein de la filière nucléaire liée notamment aux annonces contradictoires des  
pouvoirs publics.

Pour autant, les députés du groupe LFI NUPES souhaitent compléter les dispositions du présent rapport, pour qu'il vise l'adoption de scénario tel que proposé par RTE ou negaWatt allant vers un mix 100% renouvelable ou pour le moins pour une montée en puissance rapide des énergies renouvelables, qu'il convient de prendre en compte.

Les auteurs de cet amendement proposent donc que la formation initiale des ingénieurs dans le domaine nucléaire soit renforcée afin de permettre le bon fonctionnement des centrales jusqu'à leur démantèlement mais également et afin d'en accroître l'attractivité, de prévoir la reconversion professionnelle dans l'objectif d'une sortie de l'atome à l'horizon 2050. Ils préconisent donc la possibilité de former les futurs ingénieurs à la possibilité d'une reconversion vers des énergies plus sûres et renouvelables ou vers une autre industrie.